

CONVICTIONS ISR DE SOGELIFE ET DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

THE FUTURE
IS YOU  SOGELIFE

Dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociale et Environnementale, Société Générale, prend en compte au sein de son groupe les enjeux environnementaux, sociaux et de droits humains (E&S) dans l'exercice de ses métiers, afin de mieux maîtriser l'impact de ses activités et promouvoir de bonnes pratiques dans un souci d'amélioration continue.

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Un avenir meilleur et durable

À travers l'accompagnement des projets de ses clients, Société Générale vise à les aider à construire un avenir meilleur et durable pour eux et pour la société. Le Groupe veut agir dans l'intérêt individuel et collectif sur le long-terme. Sa vision est de jouer un rôle moteur dans les transformations positives du monde et de contribuer à un avenir plus écologique respectueux de la planète, et plus inclusif. Ces ambitions sont portées à travers **la raison d'être** du Groupe.

Les principes généraux du Groupe concernant sa politique de responsabilité sociale et environnementale :

- Le Groupe se conforme aux obligations E&S légales et réglementaires partout où il exerce des activités.
- Le groupe fait sien et respecte les valeurs énoncées dans 8 déclarations, pactes, conventions et initiatives de portée mondiale.

- ▶ la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et ses engagements complémentaires
- ▶ les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail
- ▶ la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO
- ▶ les Principes Directeurs pour les Entreprises Multinationales de l'OCDE
- ▶ l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement
- ▶ le Pacte mondial des Nations Unies
- ▶ les Principes de l'Equateur
- ▶ Net-Zero Banking Alliance pour être neutre en émission carbone en 2050



“ Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes. ”

Raison d'être du groupe Société Générale

Le Groupe a identifié 12 secteurs d'activité pour lesquels il existe une politique restrictive qui porte sur des points de vigilance spécifiques :



- ▶ Biodiversité
- ▶ Exploitation forestière
- ▶ Huile de palme
- ▶ Agriculture, pêche et agroalimentaire



- ▶ Pétrole et gaz
- ▶ Nucléaire civil
- ▶ Centrales thermiques
- ▶ Charbon thermique
- ▶ Barrages et énergie hydroélectrique



- ▶ Défense
- ▶ Mines
- ▶ Navires

POINTS DE VIGILANCE

Et analyse détaillée sur

les 3 axes suivants :

- Droits humains
- Climat
- Biodiversité

Le Groupe exclut systématiquement 7 types d'opération interdite par les conventions et accords internationaux :

1	Les bombes à fragmentation et les mines anti-personnelles
2	La production, l'utilisation ou le commerce de fibres d'amiante
3	La production ou le commerce des produits contenant des polychlorobiphényles (PCB)
4	La production, la distribution, la vente et le commerce des pesticides, herbicides, produits pharmaceutiques et autres substances dangereuses lorsqu'elles sont soumises à des interdictions internationales
5	La production, l'utilisation ou le commerce des chlorofluorocarbones (CFC) et autres substances appauvrissant la couche d'ozone qui ont été interdites suite à un accord international
6	Le commerce d'espèces sauvages ou de produits issus d'espèces sauvages réglementées en vertu de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
7	Le Groupe intègre systématiquement l'évaluation des risques et des impacts E&S dans ses activités commerciales (soit au niveau des clients, soit au niveau des projets) via des due diligences appropriées

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSURANCES, DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Société Générale Assurances s'engage durablement et publiquement en étant partie prenante sur des grandes initiatives internationales :

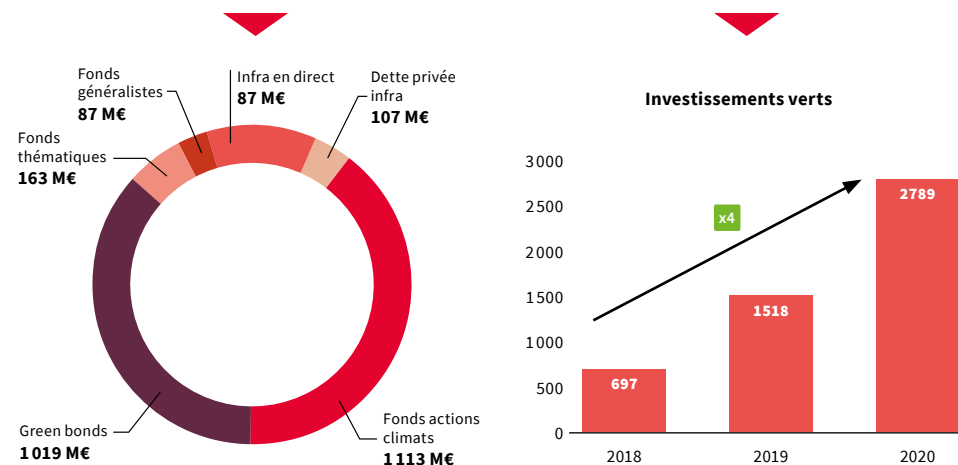
- Signataire du « Tobacco Free finance Pledge » en 2019
- Signature du « Montreal Carbon Pledge » (publication de l'empreinte carbone des portefeuilles)
- Participation au programme « Net-Zero Asset Owner Alliance » qui s'engage à atteindre la neutralité carbone de ses portefeuilles d'investissements d'ici 2050
- Signataire des « Principles For Responsible Investment » (PRI) : engagement visant à intégrer des considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans les politiques d'investissement

Un alignement actif des activités avec les objectifs des Accords de Paris :

- Désengagement total du secteur du charbon thermique entre 2030 et 2040, cession de 290 M€ d'actifs
- Exclusion du secteur du tabac
- Cession de 130 M€ d'actifs
- Réduction de 10 % d'ici 2025 de l'exposition globale au secteur de l'extraction du pétrole et du gaz
- Des investissements immobiliers responsables et solidaires : 3,1 Md c'est la valeur boursière du parc immobilier à impact, (ayant des certifications environnementales à fin 2020)
- Une politique de vote et d'actionnariat actif est menée auprès des émetteurs et vise à agir comme un catalyseur de changement et de progrès

En tant qu'investisseur de long terme, Société Générale Assurances accompagne la transition énergétique et participe à la lutte contre le réchauffement climatique.

Au 31/12/2020, le total des investissements « verts » du portefeuille d'actifs (« part verte ») s'élevait à 2,799 Md €, en hausse de 84 % par rapport à 2019 et de 302 % par rapport à 2018.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSURANCES RÉALISE ANNUELLEMENT UNE ÉVALUATION DE SON PORTEFEUILLE SUR DES CRITÈRES DE DURABILITÉ

Évaluation annuelle du portefeuille réalisée par Amundi selon les critères ESG : 808 émetteurs 80 mds EUR

Objectif : garder une note inférieure ou égale au benchmark (C+)

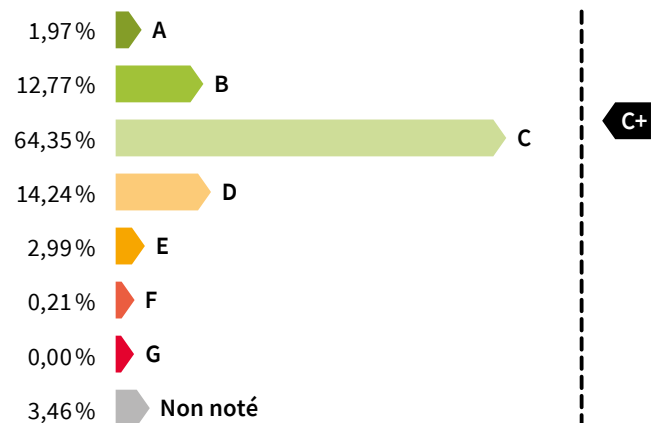
Note globale : C+ (2018 – 2020)

Environnement : C+ (pas d'évolution)

Social : C en 2019 => C+ en 2020

Gouvernance : C+ en 2019 => B- en 2020

Note ESG moyenne du portefeuille de Société Générale Assurances



Mesure annuelle de l'empreinte carbone du portefeuille d'actifs réalisée par Amundi : 63 mds EUR => 75 % du portefeuille notable

Indice d'évaluation : tonne d'équivalent CO₂ par million d'euros investis

Objectif : garder une note inférieure ou égale au benchmark



Évolution de l'empreinte carbone des émetteurs privés (en tCO₂/M€)

	2018	2019	2020	Évolution 2018/2020
Portefeuille de Société Générale Assurances	119	86	96	-19,3 %
Indice de référence	200	168	162	-19 %

LA STRATÉGIE RSE DE SOGELIFE



ASSUREUR RESPONSABLE

Intégrer des critères ESG au sein des activités de la compagnie



INVESTISSEUR RESPONSABLE

Promouvoir des solutions à impact positif



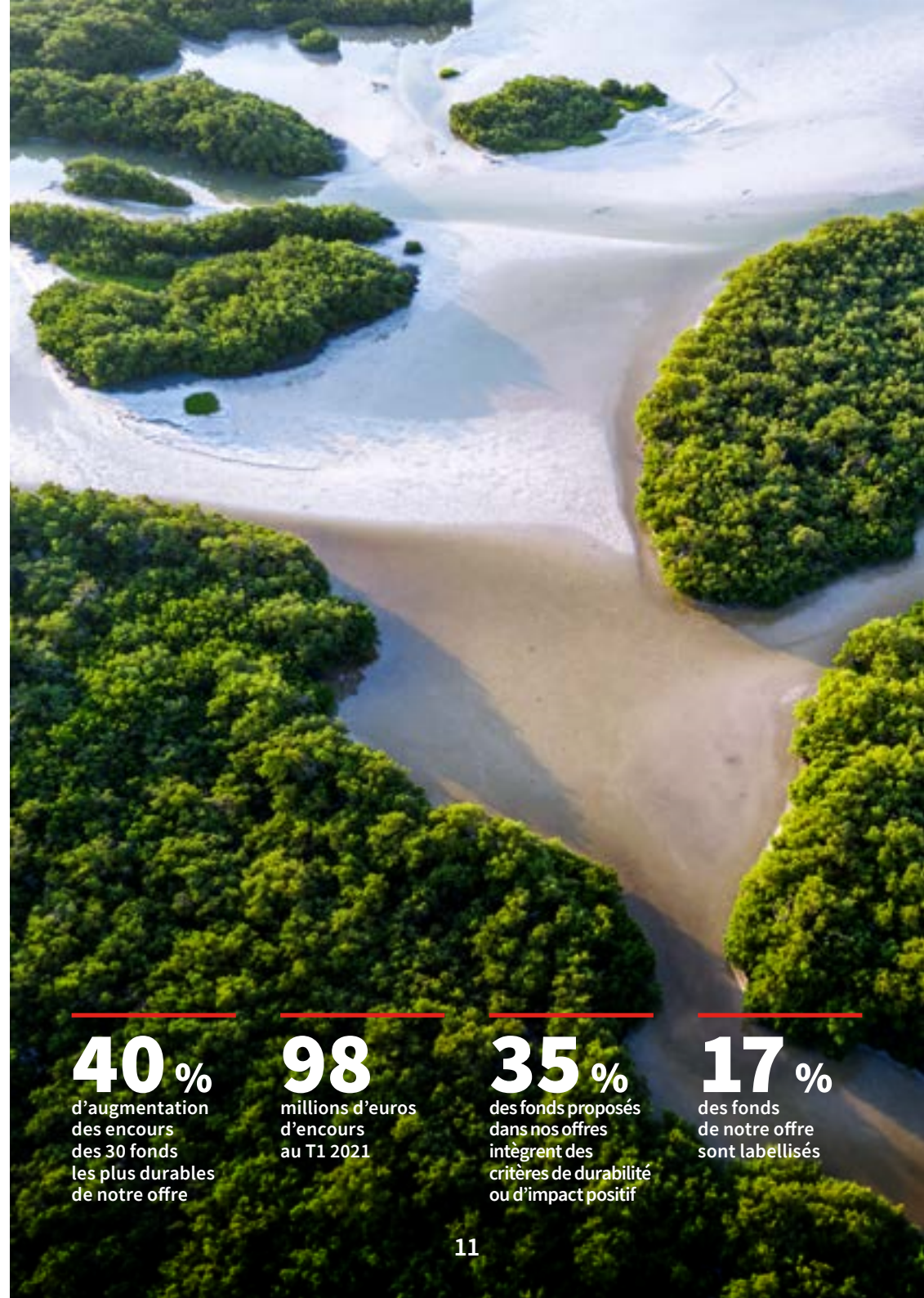
EMPLOYEUR RESPONSABLE

Promouvoir la qualité de vie au travail et développer une culture de responsabilité

Les orientations stratégiques de SOGELIFE visent à devenir un assureur, un investisseur et un employeur plus responsable. Tout d'abord, en intégrant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) au sein des activités de la compagnie. Ensuite, en faisant la promotion de solutions à impact positif et enfin, en améliorant la qualité de vie au travail et en développant une culture de responsabilité.

En tant qu'assureur vie, nous avons la volonté de proposer des produits financiers vertueux et responsables. Entre 2018 et 2020 nous avons augmenté de 40% les encours des 30 fonds les plus durables de notre offre, permettant ainsi à nos clients clients d'orienter leur épargne vers des projets ou des entreprises dont l'activité répond à des enjeux environnementaux et sociaux. Ces fonds responsables représentent au total plus de 90,8 millions d'euros d'encours au T1 2021.

Aujourd'hui 35% des fonds proposés dans nos offres intègrent des critères de durabilité ou d'impact dans leurs politiques d'investissement. Ces fonds représentent 13% de nos encours UC mais leur croissance a été de 26% en 3 ans. 17% des fonds de notre offre sont labellisés et représentent 10% de nos encours.



40%

d'augmentation des encours des 30 fonds les plus durables de notre offre

98

millions d'euros d'encours au T1 2021

35%

des fonds proposés dans nos offres intègrent des critères de durabilité ou d'impact positif

17%

des fonds de notre offre sont labellisés

NOS CONVICTIONS

EXCLURE

les secteurs qui opèrent contre la dignité humaine et la nature

LES ACTIVITÉS CONTROVERSÉES

- ▶ Jeux d'argent
- ▶ Pornographie
- ▶ Lobbying, corruption
- ▶ OGM, pesticides, huile de palme
- ▶ Tabac

EXCLUSIONS SECTORIELLES

- ▶ Charbon
- ▶ Armement
- ▶ Gaz, pétrole de schiste et les sables bitumineux, extraction minière
- ▶ Nucléaire

EXCLUSIONS NORMATIVES

- ▶ Non signature des objectifs de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement à 1.5°
- ▶ Non respect de certains traités internationaux (travail des enfants, activités polluantes, ...)

E

S

G

PROMOUVOIR

les sociétés les mieux disantes sur les piliers ESG

- ▶ Processus de sélection positive qui prend en compte, au-delà des critères d'évaluation financiers classiques, des critères ESG

S'ENGAGER

sur des thématiques de conviction

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Economie bas carbone
- ▶ Efficacité énergétique
- ▶ Énergie renouvelable

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ▶ Climat
- ▶ Eau, océans
- ▶ Forêt
- ▶ Biodiversité

IMPACT SOCIAL

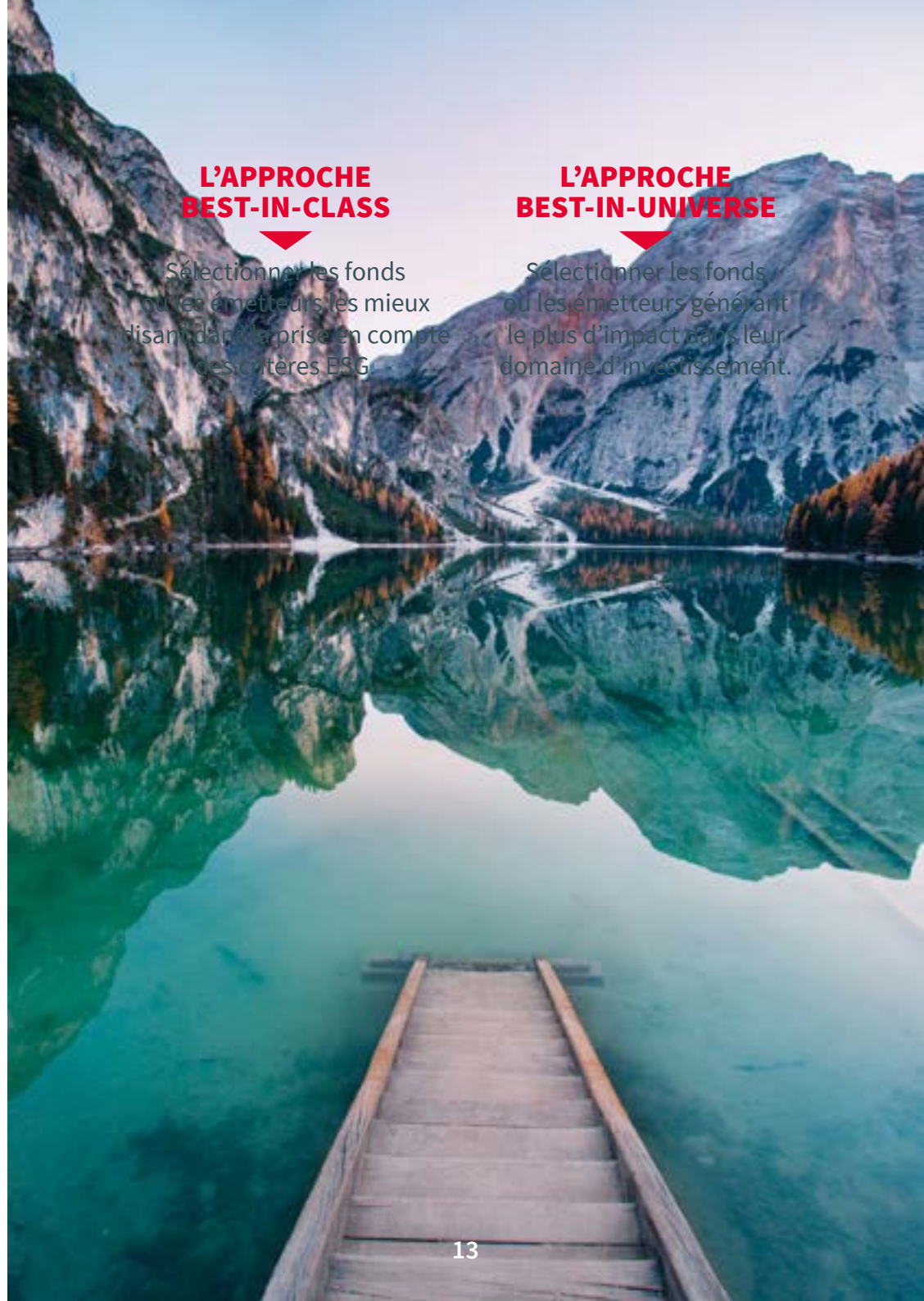
- ▶ Projets à impact positif (anté, éducation, mobilité durable, recyclage, vie des territoires, ...)

L'APPROCHE BEST-IN-CLASS

Sélectionner les fonds ou les émetteurs les mieux disants dans la prise en compte des critères ESG

L'APPROCHE BEST-IN-UNIVERSE

Sélectionner les fonds ou les émetteurs générant le plus d'impact dans leur domaine d'investissement.



SOGELIFE POSITIVE INVESTMENT LA MISE EN ŒUVRE DE NOS CONVICTIONS

Concilier conviction et performance. Toujours dans le but d'avoir un impact positif sur son écosystème et sur le long terme, SOGELIFE propose un nouveau produit dédié à l'ISR, SOGELIFE Positive Investment¹, pour les investisseurs souhaitant concilier conviction et performance. Ce produit promeut des supports ISR via la sélection de fonds en accord avec l'ambition SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) d'orienter l'épargne vers des investissements durables et est constitué à 100% de fonds ESG en Unités de Compte (UC) qui permet d'accéder à tous les types de gestion. Ce contrat d'assurance vie est dans un premier temps, destiné aux résidents luxembourgeois, français et monégasques. SOGELIFE travaille avec ses partenaires pour enrichir la gamme des fonds qui le compose.

Cette nouvelle solution 100 % ISR et 100 % UC va permettre aux clients :

- D'investir dans des supports labélisés ou reconnus pour leurs convictions socialement responsables,
- De disposer d'une épargne solide et résiliente,
- De financer une économie positive aux valeurs fortes,
- De voir appliquer des critères d'exclusion tel que définis par le Label LuxFlag.

SOGELIFE Positive Investment est né d'un besoin exprimé par les partenaires de la compagnie lors d'une enquête menée fin 2020 :

85%

des partenaires de la compagnie ont identifié l'ISR comme produit d'avenir

37%

des clients finaux sont prêts à investir dans un produit ISR

Ce produit s'inscrit dans une logique responsable : transmettre un patrimoine qui a du sens et qui respecte des valeurs, préparer l'avenir en choisissant des fonds reconnus pour leur démarche environnementale et sociale.

1. Produit 100% en UC.



Document non contractuel établi à l'attention exclusive des professionnels partenaires de SOGELIFE. L'information contenue dans le présent document est de nature générale et ne concerne pas des situations d'une quelconque personne ou entité particulière. Bien que SOGELIFE s'efforce de fournir une information actualisée, il n'y a aucune garantie que l'information fournie dans le présent document sera exacte à la date à laquelle le lecteur la recevra, ni qu'elle continuera d'être exacte à l'avenir.

2021

**THE FUTURE
IS YOU**  **SOGELIFE**

SOGELIFE S.A.

Siège social : 11 Avenue Emile Reuter

L-2420 Luxembourg

RCS Luxembourg B 55612

www.sogelife.com



Stratégie RSE • Gouvernance • Social • Environnement